FEDIL

Communiqué de presse - 21/04/2022

UN MONDE MARQUÉ PAR DE GRANDS DÉFIS ET DE PROFONDES TRANSFORMATIONS

Luxembourg, le 21 avril 2022 – **Sous la présidence de Michèle Detaille, l'Assemblée générale de la FEDIL – *The Voice of Luxembourg's Industry* se tient ce 21 avril 2022 pour approuver notamment le rapport d'activité et les comptes de l'exercice 2021. L'année 2021, qui continuait d'être dominée par la crise sanitaire et fut marquée par un bilan économique mitigé entre relance de l'économie et signes avant-coureurs d'une spirale inflationniste, a été une année d'activité très intensive dans tous les domaines d'expertise de la FEDIL.**

LA MENACE DE L'INFLATION

Dans l'expectative d'un certain retour à la normale suite au déploiement progressif du vaccin, un sérieux rebond au niveau de l'activité économique a pu être noté dans la première moitié de 2021. La reprise de la consommation privée et les programmes publics de relance en faveur de l'investissement ont stimulé la demande. Malheureusement, les faiblesses et interruptions au niveau des chaînes d'approvisionnement ont empêché une partie des entreprises à en tirer pleinement profit. Le déséquilibre entre l'offre et la demande de plusieurs catégories de produits et le renchérissement des prix de l'énergie ont provoqué un retour en force de l'inflation. Face à cette spirale prix-salaires qui a pris son élan dès l'automne 2021, la FEDIL n'a cessé d'œuvre pour alerter les décideurs politiques des impacts nocifs qu'un taux d'inflation très élevé a sur l'activité de l'industrie et des entreprises.

Finalement en mars 2022, les travaux du Comité de coordination tripartite, auxquels était étroitement associée la FEDIL aux côtés de l'UEL, ont abouti à un accord, certes partiel, qui émet un signal fort de solidarité et de prévisibilité en faveur de la cohésion sociale et du développement économique. Face au maintien d'un statu quo, non tenable à nos yeux, la FEDIL déplore toutefois que les signaux de prix qu'on vit aujourd'hui et les adaptations qu'ils exigent ont été ignorés. La tripartite aurait pu aller plus loin dans la recherche de solutions durables synonymes d'adaptations de la demande.

LES DÉFIS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En 2021, une attention particulière a été accordée au dossier climatique avec un travail de fond sur le paquet « Fit for 55 », proposé par la Commission européenne, et sur les objectifs climatiques nationaux. Alors que les entreprises sont aujourd'hui engagées à réduire les émissions, le succès de la politique climatique dépendra du cadre créé pour éviter des écarts trop importants entre les ambitions et leur faisabilité. Avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 et la volonté politique de diminuer plus rapidement la dépendance aux énergies fossiles, les échanges entre la FEDIL, ses membres les plus exposés et les interlocuteurs politiques se sont encore intensifiés dans un souci de maintenir les entreprises en production en ces temps turbulents et de mener à bien une transition coordonnée vers des énergies nouvelles.

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Compte tenu des cadres règlementaires qui sont en train de se mettre en place, surtout au niveau européen, les experts de la FEDIL ont continué de traiter en 2021 un grand nombre de dossiers, comme la cybersécurité, l'intelligence artificielle, l'e-government, la gouvernance des données et l'industrie 4.0. L'objectif premier de la FEDIL est d'œuvrer en faveur d'un cadre propice qui permette aux entreprises de concrétiser leurs démarches de transformation numérique, et de sensibiliser sur les opportunités et risques de la digitalisation.

Le secteur TIC a d'ailleurs réaffirmé son besoin en spécialistes hautement qualifiés, comme en témoigne l'enquête FEDIL/ABBL sur les qualifications de demain et les prévisions d'embauche des entreprises dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.

Fidèle à son engagement, la FEDIL a continué en 2021 à conseiller et accompagner ses membres dans de nombreux sujets liés au droit du travail, que ce soit dans le contexte de la gestion de la crise du Covid-19, de l'organisation du travail ou encore du recrutement. Tous domaines d'expertise confondus, plus de 1.500 conseils personnalisés ont été prodigués en 2021. A ce jour, la FEDIL compte plus de 690 membres.

Dans l'actuelle situation géopolitique dramatique et face aux défis économiques et énergétiques, la FEDIL, en tant qu'organisation représentative d'entreprises fortement actives à l'échelle internationale et d'entreprises intensives en énergie, assume pleinement son engagement à apporter, à différents niveaux, son soutien à ses membres. En contribuant de manière constructive à la discussion sur l'orientation de la future politique de développement industriel du pays, la FEDIL démontre sa volonté de soutenir un développement économique durable et solide.

NOMINATIONS STATUTAIRES

Monsieur Georges Kioes et Madame Silvia Sitzen quittent le Conseil d'administration de la FEDIL qui les remercie de leurs efforts au profit de la cause industrielle.

Par ailleurs, l'Assemblée générale a procédé à la nomination au Conseil d'administration de Monsieur Olivier Coekelbergs (Country Managing Partner de EY Luxembourg) et de Monsieur Alex Schumann (Director Manufacturing Tire Plant Luxembourg de Goodyear Operations S.A.).

CONTACT DE PRESSE FEDIL

Laurence Kayl

laurence.kayl@fedil.lu

+352 43 53 66-617